



PROCÈS -VERBAL
DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE LE MERCREDI 10 NOVEMBRE 2021



1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19h02.

2. Prise des présences

Les personnes présentes sont :

Julie-Hélène Roy, membre parent	A
Nancy St-Jean, membre parent	X
Geneviève Pigeon, membre parent	X
Candice Routhier, membre parent	X
Véronique St-Jean, membre parent	X
Annie Claude Labelle, membre parent	X
Karyne Perreault, membre de la communauté	A
Christine Poulin, membre de la communauté	X
Karine De Champlain, personnel enseignant	X
Nathalie Lauzon, personnel enseignant	X
Maryse Cloutier, personnel enseignant	X
Cynthia Larouche Ouellet, personnel enseignant	X
Karine Poliquin, personnel de soutien	X
Annick Jobin, représentante SDG	X
Solange Pratte, directrice	X
Sandy Sodini, secrétaire d'école	A

3. Vérification du quorum

Le quorum est respecté.

4. Période réservée au public

Aucune question

5. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Cynthia Larouche Ouellet et appuyé par madame Maryse Cloutier que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

Résolution à l'unanimité	Ce 21-22 - 09
--------------------------	---------------

6. Adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 5 octobre 2021

Il est proposé par madame Candice Routhier et appuyé par madame Nancy St-Jean que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Résolution à l'unanimité	Ce 21-22 - 10
--------------------------	---------------

7. Information de la présidente

Aucune information supplémentaire.

8. Étude des dossiers

8.1 Dossiers de prise de décision

8.1.1 Budget mise à jour

La direction présente le document de bilan du fonds 8 (voir document en annexe).

Il est proposé par madame Véronique St-Jean et appuyé par madame Nathalie Lauzon d'accepter le budget du fonds 8 tel que proposé.

Résolution à l'unanimité	Ce 21-22 - 11
--------------------------	---------------

8.1.2 Bilan du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation 2020-2021

La direction présente aux membres du conseil le bilan du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation 2020-2021 (voir document en annexe). Elle fait le bilan des moyens mis en place et les commente. La direction répond ensuite aux questions des membres. Une coquille s'est glissée à la page 7, l'année scolaire n'ayant pas été changée.

Il est proposé par madame Nancy St-Jean et appuyé par madame Karine De Champlain d'accepter la proposition du bilan de plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation 2020-2021 tel que modifié.

Résolution à l'unanimité	Ce 21-22 - 12
--------------------------	---------------

8.1.3 Calendrier « éducation à la sexualité »

La direction présente aux membres du conseil le calendrier et les contenus des cours d'éducation à la sexualité (voir document en annexe). Elle explique les exigences du MEES et du CSSDA et répond aux questions des membres.

Il est proposé par madame Cynthia Larouche Ouellet et appuyé par madame Karine De Champlain d'accepter le calendrier « éducation à la sexualité » tel que présenté.

Résolution à l'unanimité	Ce 21-22 - 13
--------------------------	---------------

8.1.4 Activités éducatives

La direction présente les activités à venir à l'école (voir document en annexe) et explique les conditions de réalisation de ces activités en contexte de pandémie.

Il est proposé par madame Candice Routhier et appuyé par madame Karine De Champlain d'accepter les propositions d'activités.

Résolution à l'unanimité	Ce 22-22 - 14
--------------------------	---------------

8.2 Dossiers de consultation

8.2.1 Critères de sélection de la direction

La direction présente les critères proposés l'an dernier. Une discussion et une réflexion s'amorcent. Ce point est remis à la prochaine rencontre comme point de prise de décision.

8.2.2 Photos scolaires 2022-2023

Certains parents ont soulevé des insatisfactions en lien avec la prise de photo. Une discussion s'amorce entre les membres du conseil. Le conseil se penchera sur le choix du photographe pour l'an prochain. Ce point est remis à la prochaine rencontre comme point de prise de décision.

8.2.3 Obligation de consultation des élèves (1 x année)

Dans les nouvelles règles régissant les conseils d'établissement, l'école est dans l'obligation de consulter les élèves une fois par année sur un sujet ciblé. Le conseil a choisi de consulter les élèves sur les activités parascolaires qui pourraient être offertes ainsi que sur l'animation des récréations (intérieures et extérieures). Le sondage sera effectué d'ici le printemps.

8.3 Dossiers d'information

8.3.1 Covid-19 bilan mensuel

La direction fait le bilan des absences en lien avec la Covid-19 et répond aux questions des membres du conseil (voir document en annexe).

8.3.2 Normes et modalités 2021-2022

La direction présente les normes et modalités d'évaluation des apprentissages pour l'année 2021-2022 qui a été objet de consultation auprès des enseignants. La direction répond aux questions des membres.

8.3.3 Horaire préscolaire et autobus 2022-2023

La direction informe les membres du conseil qu'à partir de l'année 2022-2023, les élèves du préscolaire qui utilisent le transport scolaire seront transportés à 15h30 au lieu de 14h30 ce qui implique que les élèves utilisateurs du transport en après-midi, devront fréquenter le service de garde. Si la tendance se maintient, cela toucherait entre 5 à 10 élèves.

9. Suivi régulier

9.1 Service de garde

Rien de particulier.

9.2 Comité de parents

Les consultations sur le calendrier scolaire se terminent le 15 décembre. Il y a eu élection au comité de parents (Jonathan Gauthier, président; Olivier Moreau, vice-président; 5 autres parents). Il y aura élection au conseil d'administration du CSSDA l'an prochain. Celui-ci est composé de 15 membres (5 parents, 5 membres du personnel, 5 membres de la communauté). La situation de la COVID se stabilise dans les écoles (5 à 7 cas par jour; 72 cas actifs, 12 classes fermées). Seuls les élèves non vaccinés seront isolés au secondaire (si plus d'un cas dans une même classe). Au primaire, on ne pense pas administrer le vaccin avant le retour des fêtes. Trois conférences pour les parents seront offertes en virtuel cette année. La première devrait porter sur la définition des règles de vie en lien avec les médias numériques.

9.3 Information du personnel enseignant et de soutien

On présente une activité de plantation d'arbres dans la cour d'école organisée par le comité environnement en collaboration avec monsieur Jacques Tétreault de l'organisme Arbres.éco. L'activité se tiendra le samedi 13 novembre de 9h à 12h.

Le spectacle théâtral musical Rythmo Rigolo a été présenté aux élèves du préscolaire et du premier cycle le 10 novembre, au grand plaisir des petits et des grands. Le spectacle est offert par la municipalité de St-Sulpice en collaboration avec les Jeunesses musicales.

10. Varia

Aucun point

11. Date de la prochaine rencontre : le mardi 14 décembre 2021 (si besoin)

12. Levée de la séance

Il est proposé par madame Karine De Champlain que la séance soit levée à 20h52.

Résolution à l'unanimité	Ce 21-22 - 15
--------------------------	---------------

Geneviève Pigeon, présidente

Solange Pratte, directrice